

Entente intercommunale Payerne–Montagny

Rapport d'exploitation 2017

L'Entente intercommunale Payerne-Montagny a pour but l'exploitation des ressources en eau potable de la vallée de la « Praz » et de la « Croix-de-Vaux » sur la Commune de Montagny.

Son comité est formé de trois membres de l'exécutif de la Commune de Montagny. La vice-présidence est occupée par Madame Luisier Brodard, Syndique, Monsieur André Jomini et Monsieur Eric Küng représentent la Municipalité, le secrétariat étant assuré par Monsieur Norbert Carrel, chef du service des Infrastructures de la Commune de Payerne.

Le comité s'est réuni à deux reprises, soit le 2 mai 2017 pour l'adoption des comptes 2016 et le 3 octobre 2017 pour l'adoption du budget 2018.

Le présent rapport retrace le bilan hydraulique et financier de l'année 2017 (2016).

Le volume total d'eau pompé au puit a été de 246'389 m³ (201'425 m³). Il est donc supérieur de 22.32 % (+ 11.30 %).

La consommation annuelle s'élève pour Montagny à 120'565 m³ (115'906 m³), ce qui représente le 48.93 % (57.54 %) et pour Payerne 125'824 m³ (85'519 m³), soit 51.07 % (42.46 %). Pour la Commune de Payerne, l'eau provenant de l'Entente intercommunale représente le 10.36 % (7.61 %) de son approvisionnement total.

Tous les travaux mis au budget, à savoir l'entretien des cuves du réservoir et l'entretien courant des installations, ont été réalisés et les montants respectés.

Le total des charges de l'Entente pour l'année écoulée, y compris les prestations communales de Payerne et Montagny, se monte à Fr. 94'511.95 (Fr.77'509.20) et respecte le budget.

La répartition nette de chaque commune, selon la clé définie dans la convention, se monte à Fr. 26'885.—, pour Montagny et à Fr. 58'213.75 pour Payerne.

Monsieur André Jomini, Municipal

ABSMAD
Exercice 2017

CMS

L'évolution de l'activité se stabilise depuis 2 ans après l'évolution massive entre 2014 et 2015 (2016 : 123'527 heures réalisées auprès des patients ; 2017 : 128'260 h). La même tendance est observée au niveau du canton qui montre une augmentation de l'activité de + 3.6 %.

Des structures comme Alzamis, Pro-Sen, Pro-xy viennent soutenir, par leurs interventions, les proches aidants ce qui influence le volume de prestations des CMS.

Personnes suivies

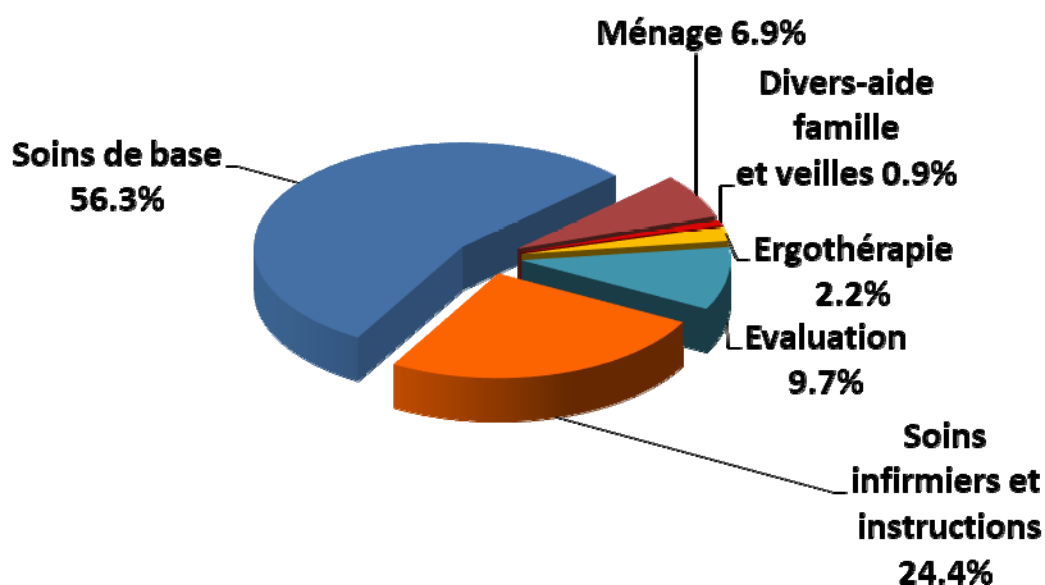
On suit de plus en plus de personnes de 80 ans et plus avec une augmentation de + 4.5 % par rapport à 2016.

La ligne des centenaires devient visible. Durant le courant 2017, nous avons suivi 9 personnes de 100 ans et plus.

Sur les 2'175 clients suivis en 2017 par l'ABSMAD, le 40% avait 80 ans et plus. Ce qui montre, que les soins à domicile permettent de rester de plus en plus longtemps dans le lieu de vie des personnes selon le souhait exprimé de la population.

Entre 40 et 59 ans, + 6.2 %, prestations de soins de courte durée et d'aide au ménage ont augmenté de 6.2 %. Ce sont des prestations qui découlent très souvent suite à une sortie d'hôpital.

Répartition des heures facturées



Le Personnel

Au 31 décembre 2017, le CMS occupait 158 personnes à temps plein.

Comme mentionné ci-dessus, l'augmentation de notre activité se situait surtout au niveau des soins infirmiers et de l'évaluation.

Pour répondre à cette évolution, le nombre d'ETP infirmiers (+ 4.2 %) et ASSC (+ 17.6 %) a augmenté. L'évaluation est effectuée principalement par les infirmières et les ASSC peuvent également assurer les prestations de soins.

La diminution des ETP des auxiliaires correspond à la stabilisation au niveau des soins de base ainsi qu'à une difficulté de recruter des auxiliaires de santé expérimentées.

ABSMAD

Projets dans la Broye :

- Soins à domicile : convergence plutôt que regroupement des SADB. Depuis 2017, des postes clés comme les responsables RH et finances sont occupés par les mêmes personnes au SASDB, soins à domicile de la Broye fribourgeoise et à l'ABSMAD.
- Réponse à l'urgence : Répondre aux enjeux liés au vieillissement. En 2015, 2'950 personnes ont plus de 80 ans. En 2035, elles seront 5'900.
- Organisation intercantonale santé et sociale : une région avec les mêmes prestations et les mêmes prix.

Résultats 2017

Le total des produits se monte à KCHF 18'964 (KCHF 18'071 en 2016) et le total des charges à KCHF 18'901 (KCHF 18'019). Le résultat de l'exercice KCHF 63 (KCHF 52) dont 5 KCHF sont virés à des fonds affectés et 59 KCHF à des réserves libres.

Pour de amples renseignements : voir site internet.

Monsieur Eric Küng, Municipal

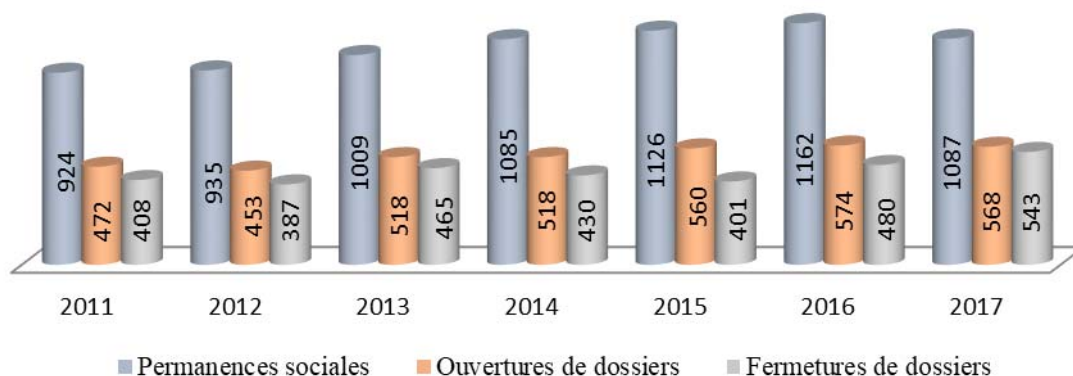
ARAS
Exercice 2017

L'ARAS Broye-Vully (CSR, agences d'assurances sociales et la petite enfance) est une association intercommunale regroupant les 31 communes du district pour une population de 44'000 habitants. Cette association est dirigée par un comité directeur et 79 personnes y travaillent pour un taux d'occupation de 50.7 % ETP. Font également partie de cette association les 77 accueillantes en milieu familial.

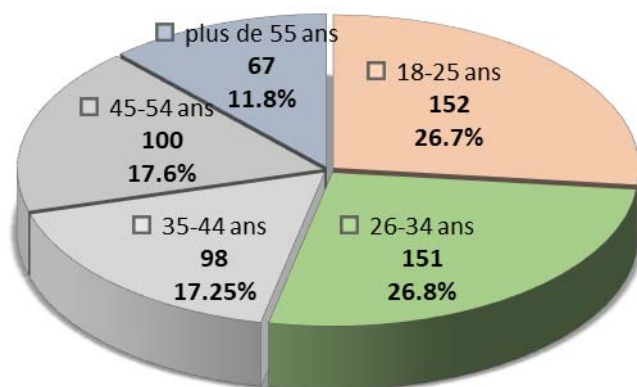
Le Centre Social Régional

Les autorités d'application de la Loi sur l'Action Sociale Vaudoise (LASV) sont des administrations qui octroient le revenu d'insertion (RI) aux personnes dont les apports financiers se situent au-dessous du minimum vital défini par les barèmes cantonaux.

Nombre de permanences, d'ouvertures et de fermetures de dossiers



Nombre d'ouvertures de dossiers RI (568) selon l'âge des demandeurs



2017

Le taux d'aide sociale de la population (18-64 ans) de la Broye-Vully se situe à 4,6 % qui représente une moyenne mensuelle de 885 dossiers payés pour des dépenses nettes de Fr. 24'157'672.

En plus des enquêtes habituelles comptabilisées dans les statistiques, les enquêteurs effectuent des recherches rapides avant l'ouverture de certains dossiers lorsque les situations paraissent peu claires.

16 enquêtes « flashes », (15 en 2016) ont ainsi été menées en 2017 pour environ 17 heures de travail, ce qui a permis de prendre des décisions RI pertinentes et de ne pas créer d'indu. La somme totale des indus calculés s'élève à Fr. 149'318.25.- pour l'année 2017 (Fr. 256'643 en 2016). Cela correspond à 0.61 % du total des dépenses nettes des aides attribuées aux bénéficiaires du RI du CSR Broye-Vully (1.31% en 2016).

Appui social

Durant plusieurs mois, un groupe de travail composé de représentants des AA et du SPAS a co-construit un référentiel de l'appui social dans les CSR. C'est une grande première au niveau national, à notre connaissance, de faire un tel document de travail pour les assistants sociaux travaillant dans les services sociaux. Le but est une utilisation commune par tous les assistants sociaux des CSR dès le 1^{er} septembre 2017.

Un bénéficiaire se présentant au CSR de Bex, de JUNOVA (Yverdon) ou de la Broye-Vully pourra prétendre à avoir les mêmes prestations sociales délivrées par les assistants sociaux.

Les mesures d'insertion sociale

Ces mesures sont toujours d'actualité (MIS capacité de base, MIS bas seuil, MIS socio-professionnelles).

Afin de permettre une prise en charge optimale, le CSR Broye-Vully bénéficie également, au prorata de son volume de dossiers, d'une partie du budget cantonal des MIS individualisées soit Fr. 109'800.00 dévolus à notre CSR pour l'année 2017. Comme annoncé préalablement, il n'a pas été possible d'obtenir de rallonge de ce budget en cours d'année, contrairement à 2016.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le rapport de gestion de l'ARAS Broye-Vully. www.arasbroyevully.ch

Monsieur Eric Küng, Municipal